

LES POISSONS DE MER EXOTIQUES AUX HALLES CENTRALES
DE PARIS.

REMARQUES SUR DIVERSES ESPÈCES,
NOTAMMENT *SOLEA SENEGALENSIS* KAUP ET *HILSA*
REEVESI H. B.

PAR PAUL CHABANAUD.

La généralisation des installations frigorifiques, tant à bord des chalutiers que des navires de commerce, favorise, chaque jour davantage, le transport à grande distance des produits de pêche, aussi bien que des autres denrées alimentaires. C'est donc aux progrès de l'industrie du froid qu'il faut attribuer les arrivages épisodiques, aux Halles Centrales de Paris, de poissons de mer exotiques, qui ne s'y étaient jamais vus autrefois.

Les lots ne comportent, le plus souvent, que des caisses isolées ou en petit nombre et dont il n'est pas toujours possible de connaître l'origine. La plupart viennent, paraît-il, de Boulogne.

Toutefois, en 1922, j'eus l'occasion d'examiner une cargaison de huit cents kilogs de poissons, composée des principales espèces commerciales qui peuplent, en Afrique australe, la baie de la Table (Table Bay); n'en ayant malheureusement pas dressé la liste sur le champ, je ne saurais citer de mémoire toutes celles qui s'y trouvaient représentées, si ce n'est un colin ou merlu, *Merluccius capensis* CASTELNAU, voisin de notre espèce européenne (*Merluccius merluccius* LINNÉ), et des filets de l'énorme Soléidé local, *Austroglossus microlepis* BLEEKER, à chair huileuse et qui atteint couramment 75 centimètres de longueur totale.

Plus récemment et durant quelques années, deux espèces méditerranéennes, mais qui, m'a-t-on dit, provenaient de la côte occidentale du Maroc, *Epinephelus gigas* BRÜNNICH et *Dentex dentex* GMELIN, furent de vente presque courante. Pour des raisons que j'ignore, l'arrivage à Paris de ces deux beaux Acanthoptérygiens a cessé aujourd'hui, momentanément peut-être.

A diverses reprises, *Solea senegalensis* KAUP 1858 a été offert à la clientèle. Cette espèce, très voisine de la sole vulgaire (*Solea solea* LINNÉ), n'existe pas en Méditerranée; elle se trouve cantonnée sur la partie de la côte occidentale d'Afrique, comprise entre le détroit de Gibraltar et le Sénégal; le type, conservé au

Muséum National d'Histoire naturelle, est étiqueté comme provenant de Saint-Louis du Sénégal. S'il n'apparaît pas que des captures ultérieures aient jamais confirmé l'authenticité de cette origine sénégalienne, par contre, cette sole est commune dans la baie du Lévrier, ainsi que tout le long de la côte marocaine, où elle cohabite, au N. du cap Jubi, avec *Solea solea* L. Sur la côte mauritanienne, aussi bien que sur celle du Maroc, *Solea senegalensis* atteint couramment 50 centimètres de longueur totale ¹, et, paraît-il, dépasserait même parfois 60 centimètres. C'est le géant des soles de l'Atlantique nord.

Solea senegalensis n'a jamais été capturé, que je sache, sur les côtes de la péninsule Ibérique, bien qu'il possède un îlot faunistique résiduel sur notre plateau continental français, au S. de l'estuaire de la Gironde. Les limites de cet îlot faunistique ne me sont pas connues ; elles se trouvent de part et d'autre d'Arcachon, où cette sole se pêche en abondance, mêlée à *Solea solea*, et où elle est appelée « sole brusque ». C'est de cette localité que MOREAU ² a redécrit l'espèce, sous le nom de « sole à pectorales noires » (*Solea melanochir*). Les spécimens français ne dépassent guère, pour autant que je le sache, une trentaine de centimètres de longueur.

Au cours de l'année 1934, je fus également informé de l'arrivée d'une caisse contenant des animaux inconnus sur le marché parisien. Et pour cause : il s'agissait d'un Cynoglossidé, *Cynoglossus lingua* HAMILTON BUCHANAN, largement répandu sur les littoraux de l'Inde péninsulaire, du Siam et de la majeure partie de l'archipel Indo-malais. Cette espèce n'a jamais été signalée de la mer Rouge, qu'elle habite cependant, car M. le Professeur A. GRUVEL a rapporté un petit spécimen de ce Cynoglosse, capturé dans le canal de Suez.

Au mois de juillet 1935, ce fut encore une caisse d'origine indéterminée, mais qui renfermait, cette fois, tout un lot d'un magnifique Clupéidé asiatique, *Hilsa reevesi* RICHARDSON 1846, décrit de la mer de Chine et cité de Shanghai et de Kiu Kiang ; cette espèce paraît être la plus orientale et, en même temps, la plus septentrionale des sept formes qui sont comprises dans le genre *Hilsa*, créé par REGAN ³.

Il n'est pas impossible que *Hilsa reevesi* se rencontre sous les

1. Un spécimen de 550 millimètres, le plus grand qui soit actuellement connu et que je me suis fait un devoir d'acquérir à l'intention de notre Collection nationale, provenait du cap Jubi. La morphologie de cet intéressant exemplaire a donné lieu à certaines remarques, que j'ai publiées en leur temps (*Bull. Soc. Zool. France*, 49, 1934, p. 123).

2. *Rev. et Mag. Zool.*, 1874, 2, p. 115, tab. 15, fig. 1. — Histoire naturelle des Poissons de la France, 3, 1881, p. 305.

3. *Ann. Mag. Nat. Hist.* (8), 19, 1917, p. 306.

latitudes du Tonkin, car BOURET¹, signale de cette région, sous le nom de *Clupea (Alosa) kanagurta a. ilisha*, un Clupéidé qui pourrait bien appartenir à l'espèce en question. En effet, *Hilsa ilisha* H. B. 1822², qui ne diffère guère de *Hilsa reevesi* que par son operculum plus étroit et par le nombre un peu plus élevé de ses écailles, demeure confiné dans le N. de l'océan Indien, entre le golfe Persique et la Birmanie.

Quant à *Hilsa kanagurta* BLEEKER 1852³, c'est, de tous les *Hilsa*, le plus largement répandu dans la région Indo-pacifique, étant cité de Zanzibar, d'Aden, de Ceylan, du pourtour de l'Inde péninsulaire, ainsi que de Java, de Madura et de Sumatra ; localités auxquelles il convient d'ajouter la Cochinchine et le Cambodge⁴.

Dans ce dernier mémoire, *Hilsa kanagurta* est mentionné comme ayant été capturé, non sur les côtes de l'Indo-Chine, mais à Pnom Penh ; ce qui suppose à l'espèce une large euryhalinité, grâce à quoi elle pourrait remonter fort loin le cours des grands fleuves.

Je signalerai, à ce propos, la présence, dans le Tonlé Sap, d'un Soléidé réputé strictement marin, *Brachirus panoides* BLEEKER 1851.

Le parallèle suivant doit permettre de distinguer aisément l'un de l'autre *Hilsa kanagurta* et *Hilsa reevesi*.

<i>Hilsa kanagurta</i>		<i>Hilsa reevesi</i> .
Hauteur du corps, comprise dans la longueur totale :		
2,50 à 3		3 à 3,25
Longueur de la tête, comprise dans la longueur totale :		
3 à 3,33		3,25 à 3,75
Diamètre de l'œil, en proportion de la longueur de la tête :		
3,66 à 4,50		5 à 9
Largeur de l'operculum, en proportion de sa propre hauteur :		
au maximum 0,50		au minimum 0,66
Crêtes pariétales :		
Saillantes et striées.		Saillantes dans le jeune âge ; recouvertes par l'épiderme, chez les adultes.

1. BOURET (R.). Inventaire général de l'Indo-Chine : Faune de l'Indo-Chine ; Vertébrés (*Publications de la Société de Géographie de Hanoï*, 3, 1927, p. 304). — Dans cette compilation, aucune localité précise n'est malheureusement indiquée.

2. REGAN, *op. cit.*, p. 306.

3. REGAN, *op. cit.*, p. 304.

4. CHABANAUD (P.). Inventaire de la faune ichthyologique de l'Indo-Chine. (*Publications de Service Océanographique des Pêches de l'Indo-Chine*, 1^{re} note, 1926, p. 8) [*Clupea (Alosa) kanagurta*].

Écailles, en série longitudinale :

42 à 45		42 à 45
---------	--	---------

Écailles, en série transversale (en avant de la nageoire dorsale) :

13 à 14		16 à 17
---------	--	---------

Écussons abdominaux :

16 à 18 + 11 à 13		18 + 13 à 14
-------------------	--	--------------

Formules de la dorsale et de l'anale :

D. 17 à 20		D. 17 à 18
A. 19 à 22		A. 18 à 19

Branchicténies du rameau inférieur du premier arc :

100 à 150		150 (jeunes) à 250
-----------	--	--------------------

Pigmentation :

Une tache humérale sombre, suivie dans le jeune âge, d'une série longitudinale de 5 ou 6 taches analogues. Pectorales entièrement hyalines.		Pas de taches sombres. Extrémité des pectorales largement rembrunie (en eau formolée).
---	--	---

On peut encore noter la différence d'aspect qui résulte du profil ventral, dont la convexité est beaucoup plus accusée chez *Hilsa kanagurta* que chez *Hilsa reevesi*.

Hilsa kanagurta est considéré comme ne dépassant pas 220 millimètres de longueur totale ; *Hilsa reevesi* atteint, selon REGAN, 500 millimètres. Le spécimen que j'ai revendiqué au profit de la collection du Muséum mesure 550 millimètres. Il est inscrit sous le n° 35-316.

Laboratoire des Pêches et Productions coloniales d'origine animale.